

Point 2.8.1 de l'ordre du jour

TRADUIT DU RUSSE

ETUDE ORGANIQUE SUR LA COORDINATION AVEC L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
ET LES INSTITUTIONS SPECIALISEES

(Amendement proposé par la Délégation de l'Union des Républiques socialistes
soviétiques à la résolution contenue dans les Actes officiels No. 115, page 33)

1. Au paragraphe 4.

Insérer les mots "dans son ensemble" après les mots "un réexamen de la
question", et

2. Insérer le paragraphe nouveau suivant:

"5. RECOMMANDE au Conseil exécutif que, lors de son examen annuel des
Décisions de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées
et de l'Agence internationale de l'Energie atomique qui intéressent l'acti-
té de l'OMS, il s'attache à étudier certains aspects particuliers de la
question".